

République parlementaire et laïcité¹¹

L'école de la République et la réforme de Jules Ferry

L'école avant Ferry

Sous la Restauration, la création d'écoles se heurte au désintérêt des ruraux et à l'hostilité des notables. La monarchie de Juillet favorise au contraire l'école comme un moyen de contrôle social; en 1833, Guizot prévoit une école par commune, une école normale par département. Les écoles maternelles et de filles sont encouragées, l'inspection créée en 1835; 1,2 million de garçons sont scolarisés en 1832, 2,2 millions en 1848... La loi Falloux de 1850 met les maîtres sous la surveillance des communes et du clergé et dispense les religieux du brevet de capacité. En 1863, 900 000 enfants de 9 à 13 ans sur 4 millions ne sont pas scolarisés: le second Empire, malgré de bonnes intentions, n'a pu imposer la généralisation des écoles de filles ni la gratuité scolaire.

L'œuvre de Jules Ferry

Au pouvoir après 1879, les républicains appliquent un important programme de réformes: retour des Chambres à Paris; en 1880, amnistie des communards et suppression du repos dominical; en 1881, extension des libertés de réunion et de presse. S'y ajoutent les lois scolaires.

Celles-ci sont l'œuvre de Jules Ferry, plusieurs fois ministre de l'Instruction publique de février 1879 à novembre 1883: réforme de l'enseignement agricole, des programmes du secondaire pour les adapter à la vie moderne, du Conseil supérieur de l'Instruction publique qui ne compte plus que des universitaires élus; création des lycées de filles, des écoles maternelles, gymnastique obligatoire, etc. Et surtout réforme de l'école primaire.

11 Voir annexe 10 (L'empire colonial de la France).

La gratuité de l'enseignement primaire a été décidée en 1848 par le ministre Hippolyte Carnot. Devenue conservatrice, la II^e République a supprimé cette mesure. En 1864, Victor Duruy veut la rétablir, afin de lutter contre l'analphabétisme. Les conservateurs limitent la portée de la loi qu'il fait passer. En fait, la gratuité existe, mais partielle et discriminatoire, relevant de la charité et non de la justice. Elle concerné, tout de même 60 % des élèves en 1880. La loi du 16 juin 1881, selon Ferry, doit « faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui vient de la naissance, l'inégalité d'éducation ». Elle est complétée en 1882 par une mesure rendant obligatoires dans chaque commune les caisses des écoles, instituées par Duruy pour aider les élèves indigents en leur procurant vêtements, repas et fournitures, mais restées facultatives.

Enfin, en juillet 1889, la loi prévoit que l'État paie les instituteurs, jusque-là à la charge des communes. Mais la laïcité et l'esprit républicain révulsent un clergé monarchiste et qui ne désespère pas de régenter la société. En 1879, Ferry a voulu fermer les écoles des congrégations non autorisées. En juin 1881, refusant que « ceux qui enseignent puissent avoir la liberté de l'ignorance », il obtient qu'une simple lettre de supérieur ecclésiastique ne tienne plus lieu de brevet d'aptitude à l'enseignement... L'Église tonne contre « l'école sans Dieu », et profite du libéralisme de la loi pour multiplier les établissements privés, ouvrant la « guerre sociale ». C'est l'instruction qui est obligatoire, non l'école; il n'y a pas de monopole. Par ailleurs, la distinction entre le primaire et les « petites classes » des lycées est entérinée. Enfin, un certain absentéisme est toléré: Ferry affirme, que « ce n'est pas le gendarme qui sera le grand ressort de cette loi ».

Laïcité

L'obligation suppose une école accueillante à tous, donc spirituellement neutre. La loi supprime donc tout enseignement confessionnel dans les écoles publiques, plaçant « au premier rang l'enseignement moral et civique ». La même nécessaire neutralité implique que les instituteurs ne disent rien qui puisse froisser « un seul honnête homme ». Ils ne doivent pas devenir des « agents politiques », des instituteurs « de parti ou de coterie », mais sont « les fils de 89 » et doivent faire aimer « et la Révolution et la République », dont ils sont, selon le mot du poète Charles Péguy, les « hussards noirs ». Mais la laïcité et l'esprit républicain révulsent un clergé monarchiste et qui ne désespère pas de régenter la société. En 1879, Ferry a voulu fermer les écoles des congrégations non autorisées. En juin 1881, refusant que « ceux qui enseignent puissent avoir la liberté de l'ignorance », il obtient qu'une simple lettre de supérieur ecclésiastique ne tienne plus lieu de brevet d'aptitude à l'enseignement... L'Église tonne contre « l'école sans Dieu », et profite du

libéralisme de la loi pour multiplier les établissements privés, ouvrant la « guerre sociale ».

L'école après Ferry

Périodiquement, l'enseignement est au cœur des polémiques. Avant 1914, elles concernent la laïcité. Après 1907, des associations exercent des pressions contre des manuels qui critiquent la monarchie ou l'Église. Le ministre est aussi attaqué par les Instituteurs, qui veulent le droit de se syndiquer.

Après la Première Guerre mondiale. La droite tente en 1923 d'interdire les lycées aux non-latinistes, d'où un tollé; en 1924, la gauche légalise le syndicalisme enseignant, et veut unifier primaire et secondaire, pour que les élèves du primaire puissent entrer au lycée sans en avoir fréquenté les « petites classes ». Elle se heurte à l'opposition conservatrice.

Le financement de l'enseignement privé. Son apparition en 1951 provoque une crise politique, la S.F.I.O. quittant le gouvernement. En 1959, la loi Debré finance les établissements acceptant un léger contrôle de l'État, ce qui soulève la colère des « laïques ». En 1984, la gauche veut unifier l'éducation: les manifestations monstres font échouer le projet et provoquent la chute du ministre Alain Savary.

La contestation aujourd'hui. Unissant lycéens et universitaires, elle culmine en mai 1968, puis se fait entendre de nouveau en 1986. Des manifestations, qui font un mort, condamnent un projet, accusé d'instaurer une sélection à l'entrée de l'université. Après 1988, le ministère se heurte aux étudiants et lycéens, qui réclament des locaux et des maîtres

Jaurès et la République sociale

« Oui, par le suffrage universel, par la souveraineté nationale qui trouve son expression définitive et logique dans la République, vous avez fait de tous les citoyens, y compris les salariés, une assemblée de rois. C'est d'eux, c'est de leur volonté souveraine qu'émanent les lois et le gouvernement; ils révoquent, ils changent leurs mandataires, les législateurs et les ministres, mais, au moment même où le salarié est souverain dans l'ordre politique, il est dans l'ordre économique réduit à une sorte de servage.

« Oui ! au moment où il peut chasser les ministres du pouvoir, il est, lui, sans garantie aucune et sans lendemain, chassé de l'atelier. Son travail n'est plus qu'une marchandise que les détenteurs du capital acceptent ou refusent à leur gré...

« Il est la proie de tous les hasards, de toutes les servitudes et, à tout moment, ce roi de l'ordre politique peut être jeté dans la rue; à tout moment, s'il veut exercer son droit légal de coalition pour défendre son salaire, il peut se voir refuser tout travail, tout salaire, toute existence par la coalition des grandes compagnies minières. Et, tandis que les travailleurs n'ont plus à payer, dans l'ordre politique, une liste civile de quelques millions aux souverains que vous avez détrônés, ils sont obligés de prélever sur leur travail une liste civile de plusieurs milliards pour rémunérer les oligarchies oisives qui sont les souveraines du travail national. (Applaudissements répétés sur plusieurs bancs à l'extrémité gauche et à l'extrémité droite de la salle.)

« Et c'est parce que le socialisme apparaît comme seul capable de résoudre cette contradiction fondamentale de la société présente, c'est parce que le socialisme proclame que la République politique doit aboutir à la République sociale, c'est parce qu'il veut que la République soit affirmée dans l'atelier comme elle est affirmée ici, c'est parce qu'il veut que la nation soit souveraine dans l'ordre économique pour briser les privilèges du capitalisme oisif, comme elle est souveraine dans l'ordre politique, c'est pour cela que le socialisme sort du mouvement républicain. C'est la République qui est le grand excitateur, c'est la République qui est le grand meneur: traduisez-la donc devant vos gendarmes ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

« Et puis, vous avez fait des lois d'instruction. Dès lors, comment voulez-vous qu'à l'émancipation politique ne vienne pas s'ajouter, pour les travailleurs, l'émancipation sociale quand vous avez décrété et préparé vous-mêmes leur émancipation intellectuelle

? Car vous n'avez pas voulu seulement que l'instruction fût universelle et obligatoire... vous avez voulu aussi qu'elle fût laïque, et vous avez bien fait. (Marques d'assentiment sur divers bancs. – Bruit au centre.) »

Jaurès, 21 novembre 1893.

Dans ce discours où il interpelle, le 21 novembre 1893, le ministère modéré de Charles Dupuy, Jaurès, universitaire venu du centre gauche, député de Carmaux et leader des socialistes indépendants, explique comment la démocratie politique et l'instruction laïque conduisent à la République sociale.

Zola défend Dreyfus

La III^e République modérée des années 1890 est réveillée par l'affaire Dreyfus, affaire d'espionnage, erreur judiciaire, puis scandale politique qui met aux prises tenants de l'ordre et partisans de la justice, et provoque de profonds reclassements idéologiques.

Fin 1894, sur la foi d'un document comptable – « bordereau » – tiré des poubelles de l'ambassade d'Allemagne, le capitaine Alfred Dreyfus, issu de la bourgeoisie juive d'Alsace, est déporté à vie dans un fort de Guyane, pour espionnage. Les services secrets ont pesé de tout leur poids sur le conseil de guerre; des documents ont été communiqués aux juges, mais non à la défense.

La famille de Dreyfus le sait innocent. Son frère montre que l'auteur du bordereau est le commandant Esterhazy, soi-disant comte accumulant dettes et vices. Il convainc le sénateur Scheurer-Kestner, alsacien comme lui et comme le commandant Picquart, nouveau chef du service de renseignements, a identifié le vrai coupable et est éloigné dans le Sud tunisien. Il convainc aussi Jean Jaurès, isolé parmi des socialistes peu sensibles à une histoire d'officiers, et des universitaires alors jeunes et obscurs, comme Charles Péguy. La presse antisémite se déchaîne, pèse sur le pouvoir. Méline, président du Conseil, déclare: « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus. » Le 11 janvier 1898, Esterhazy, acquitté en conseil de guerre, est porté en triomphe par la foule.

Emile Zola intervient alors. Président de la Société des gens de lettres, candidat à l'Académie française, il a publié en 1885 *Germinal* symbole pour les socialistes, mais aussi, 1892, *le Débâcle*, un ouvrage qui approuve massacre des communards en 1871. À l'automne, il donne des articles au Figaro; les lettres de lecteurs le forcent de cesser. Le 12 janvier, il rédige une lettre ouverte au président de la République, lendemain, Clemenceau la publie dans *l'Aurore*, sous un titre énorme: « J'accuse ». 300 000 exemplaires sont vendus.

Zola est condamné à un an de prison et 3 000 francs d'amende, sentence confirmée en appel en juillet. Clemenceau le pousse à fuir à Londres. Le 7, Cavaignac, ministre de la Guerre, a présenté aux députés des documents accablants pour Dreyfus. Tout semble perdu.

Pourtant, la vérité éclate. Les documents sont examinés. Ils sont faux. Leur auteur, le colonel Henry, se suicide. Trois ministres de la Guerre démissionnent plutôt que d'accepter la révision du procès. Mais, le 3 juin 1899, le verdict est cassé. Le conseil de guerre de Rennes condamne encore Dreyfus, mais « pour la forme », avec des attendus avouant son innocence... Il est gracié le 19 septembre par le président Loubet et lavé de

toute accusation en 1906. Zola, en relançant l’Affaire, a permis le triomphe de l’innocence. Mais, en 1898, l’Affaire est devenue politique. Contre Dreyfus et ses partisans champions de la justice, se rassemblent les antisémites et ceux pour qui l’armée s’affaiblirait en admettant l’erreur. Ils fondent des ligues, dont l’Action française, et s’agitent. Le 16 février 1899, Déroulède tente de lancer l’armée contre l’Elysée. Le conflit divise les familles: Caran d’Ache dessine dans le Figaro, le 14 février 1898, un repas qui tourne à la rixe, et la légende précise: « Ils en ont parlé. » De cette agitation naît un reclassement politique, avec un clivage droite-gauche qui ne passe plus entre monarchie et république. Radicaux antidreyfusards et socialistes antisémites vont grossir droite et extrême droite. Des libéraux, dont les pères de la Ligue des droits de l’homme, créée pendant le procès Zola, rejoignent les radicaux et les socialistes; ils forment une nouvelle majorité, qui remplace le gouvernement des modérés appuyés sur les catholiques ralliés à la république. C’est le début de la « république radicale ».

L'Alsace-Lorraine

La dernière année de la guerre

Malgré l'entrée des États-Unis dans le conflit en 1917, nul n'est encore certain de la victoire. La révolution russe et le retrait du pays de la guerre permettent à l'Allemagne de se concentrer sur le front occidental. En mars, avril et mai 1918, l'armée du Reich attaque sur la Somme et en Flandre. Le front est enfoncé, les Allemands sont de nouveau à 60 km de Paris. En juin, la capitale est bombardée par les Bertha, des canons de 30 m de long.

Mais les contingents américains arrivent chaque jour plus nombreux renforcer les Alliés et dès juillet les Allemands sont arrêtés puis repoussés. En août et septembre, les forces franco-anglo-américaines ne cessent de reprendre du terrain: les Allemands s'effondrent. Le 28 septembre, le général allemand Ludendorff presse son gouvernement de demander la paix. Le 4 octobre, une demande d'armistice est envoyée au président des États-Unis. Celui-ci exige la fin de la monarchie allemande et l'élection d'un gouvernement démocratique. La guerre dure encore un mois: Lille est libérée, les Alliés entrent en Belgique. Le 5 novembre, l'empereur abdique, le 11 l'armistice est signé dans un wagon de chemin de fer, dans la forêt de Compiègne, près de Rethondes.

Un statut particulier

Depuis 1918, et sauf l'interruption due à l'occupation par les troupes allemandes entre juin 1940 et mars 1945, l'Alsace et la Lorraine sont partie intégrante de la France. Divisés en départements comme le reste de l'Hexagone, ces territoires jouissent cependant d'un statut spécial au sein de la république, qui garantit les libertés scolaires et religieuses. Le Concordat de 1801 y reste en vigueur, et les écoles libres bénéficient d'aides importantes. Ces particularités ont fait l'objet de vifs débats dans l'entre-deux-guerres, particulièrement en 1924, lorsque le président Herriot tâcha d'imposer un programme d'assimilation totale. Depuis la Libération, on n'est guère revenu sur ces questions, qui apparaissent désormais davantage comme des traditions particulières que comme des questions comportant un enjeu politique. L'attachement moindre qu'auparavant des Alsaciens et des Lorrains à la religion, la fin de la politique anticléricale menée par la II^e République ont fait beaucoup pour cette évolution.

En novembre 1918, l'Allemagne exsangue, désorganisée, talonnée par la famine et la révolution, demande la paix. La première des exigences alliées: le retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France. Les Allemands ont 15 jours pour évacuer les territoires.

Ces conditions sont acceptées et l'armistice est signé le 11, à 5 h 10. Vers midi, la nouvelle est annoncée: le peuple de Paris en liesse envahit les rues, acclame Clemenceau et fête la victoire de la France « une et indivisible ». L'Alsace et la Lorraine sont retrouvées. Place de la Concorde, on arrache le voile noir qui depuis 1871 recouvre la statue de Strasbourg. La célèbre cantatrice Marthe Chenal entonne la Marseillaise sur les marches de l'Opéra, enroulée dans un drapeau tricolore, un gros nœud alsacien sur son opulente chevelure.

Le traité de paix

Le 17, les soldats français entrent à Mulhouse dans une atmosphère de fête délirante; le 18 ils sont à Colmar; le 22, à Strasbourg. Au début de décembre, le gouvernement et de nombreux parlementaires effectuent une visite à travers l'Alsace: c'est partout la fête du patriotisme. À Metz, Clemenceau et Poincaré, dominant leur antipathie, se donnent l'accolade au milieu des acclamations. Mais, au-delà de l'euphorie, les premières questions se posent: où va être la frontière française à l'est ? Foch fait l'impossible pour obtenir des Alliés la frontière du Rhin, mais Anglais et Américains sont intransigeants. La France retrouve donc ses limites d'avant 1871. La guerre est gagnée, mais qu'en est-il de la paix? La conférence est ouverte le 18 janvier 1919, elle s'achève le 28 juin par la signature du traité dans la galerie des Glaces à Versailles: Clemenceau n'est que peu satisfait des mesures de prévention prises en vue d'une éventuelle agression allemande, Foch l'est encore moins. Les Anglais et les Américains ont imposé leurs conditions.

Particularismes régionaux

Deux millions de Lorrains et d'Alsaciens sont de nouveau français: le pays tout entier, qui avait été élevé dans l'espoir de la « revanche », laisse éclater sa joie. C'est le temps des retrouvailles et le chapeau alsacien traditionnel s'orne désormais de la cocarde bleu-blanc-rouge.

Mais, après 47 ans de présence au sein de l'Empire allemand, Alsaciens et Lorrains s'interrogent: certains ne se sentent ni allemands, ni français. La Constitution donnée par l'Allemagne en 1911 a fait naître chez eux l'espoir d'un pays indépendant, médiateur entre les deux grandes puissances. D'autres ont simplement du mal à se situer: la

germanisation impitoyable imposée par le II^e Reich est souvent parvenue à faire oublier le français. Les enfants doivent réapprendre une langue que leurs parents eux-mêmes pratiquent parfois mal. Les ouvriers sont habitués aux lois du travail instituées par Bismarck, plus protectrices et sécurisantes que les lois françaises. Enfin, le clergé catholique a été formé en Allemagne et l'allemand est la langue du culte luthérien. 110 000 Alsaciens jugés pro-allemands par des « commissions de triage » sont expulsés outre-Rhin dans les mois qui suivent.

Une intégration difficile

Le plus grand nombre est certes heureux de retrouver la France, mais il souhaite que la grande république centralisatrice ne fasse pas oublier certaines valeurs chères aux Alsaciens et Lorrains, lesquels n'ont pas connu le processus de laïcisation qui a marqué la France à la fin du XIX^e siècle. Un commissariat général, puis un conseil consultatif sont créés. Ces organismes doivent, en tenant compte des particularités régionales, doter les provinces retrouvées d'un statut satisfaisant. Le 17 novembre 1919, les anciens districts du Reichsland deviennent des départements. Une circulaire ministérielle rétablit l'usage du français, et 1 500 instituteurs venus du pays tout entier sont nommés dans la région. L'opinion de gauche s'insurge: la loi républicaine doit être la même sur tout le territoire et le statut spécial des écoles comme le Concordat, qui garantit la rémunération des prêtres par l'Etat, lui semblent des aberrations. Les années 1920 voient se succéder les tentatives de la gauche pour ramener à la loi commune les provinces retrouvées et les tentatives autonomistes d'inspirations multiples. Aucune ne réussit.

En 1925, à l'occasion du traité de Locarno, l'Allemagne reconnaît librement le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

Le Front populaire

Les radicaux s'irritent de l'appui de leurs alliés de droite à l'Italie fasciste, de leur politique économique, de leurs calomnies depuis l'affaire Stavisky. Aussi, malgré des hésitations, ils participent à la grande manifestation du 14 juillet 1935, qui fonde le Front populaire.

Ce ralliement est facilité par la modération des communistes, ralliés à la défense nationale quand Laval se rapproche de l'U.R.S.S. et opposés aux nationalisations voulues par les socialistes S.F.I.O. Il ne s'agit pas de changer la société mais de s'opposer au fascisme, au-dedans et au-dehors, en défendant la République. L'alliance s'étend à des groupes situés entre les trois partis, aux chrétiens de la Jeune République, à la Ligue des droits de l'homme, la C.G.T. et la C.G.T.U., des associations comme la Ligue des médecins contre la guerre ou l'Association pour l'émancipation de la Corse, ce qui montre ses racines dans la société civile.

Les élections

La campagne, parfois violente, se fait bloc contre bloc. À Limoges, des Croix-de-Feu sont tués, et leurs chefs proposent un désarmement des services d'ordre. À Paris, des militants d'Action française envoient à l'hôpital Léon Blum, leader de la S.F.I.O. Le 26 avril, la gauche est majoritaire. Le 5 mai, au second tour, de bons reports de voix amplifient le mouvement. La surprise ne vient pas de la victoire de la gauche, que l'on prévoyait, mais de la répartition des voix qu'elle a reçues: les communistes passent de 11 à 72 élus, les radicaux de 157 à 106, la S.F.I.O. de 132 à 149. Premier parti de gauche en voix en 1932, la S.F.I.O. l'est également en sièges. Aussi, c'est le socialiste Léon Blum qui devient président du Conseil, alors qu'on attendait un radical.

Tout est possible

Quand le gouvernement est investi, le 6 juin la France est dans une situation semi-révolutionnaire: 2 millions de grévistes occupent les entreprises. Selon Marceau Pivert, leader l'aile gauche de la S.F.I.O., « tout est possible ». Au départ, il s'agissait d'empêcher le licenciement de grévistes du Premier-Mai et le déménagement de machines des usines que la guerre a promises à la nationalisation. Puis le mouvement a fait tache d'huile,

même là où le syndicalisme était jusqu'alors inconnu. L'occupation des entreprises, défi à la propriété patronale, va avec un grand respect de cette propriété, au point que, dans des grands magasins, on dort par terre, entre les lits exposés. Elle a surtout des allures de fête, sous le signe de l'accordéon. La philosophe Simone Weil, qui a travaillé en usine, écrit: « Cette grève en elle-même est une joie. Une joie pure (...) Joie de parcourir librement ces ateliers où on était rivé sur sa machine... Joie d'entendre, au lieu du fracas impitoyable des machines, de la musique, des chants et des rires...: Joie de passer devant les chefs la tête haute. »

Mais le mouvement, par son ampleur, effraie. Le parti communiste freine, dit qu'il « faut savoir terminer une grève ». Le patronat s'en remet à Blum, d'où des mesures qui vont plus loin que le programme du Front populaire.

Conquêtes et échec

Réunis à Matignon, chez le président du Conseil, patronat et C.G.T. s'accordent, le lendemain de l'investiture de Blum, sur des hausses de salaire, des libertés syndicales, le principe des contrats collectifs. Les 11 et 12 juin, le Parlement vote la semaine de 40 heures et 15 jours de congés payés pour les salariés. Les ligues sont dissoutes, l'obligation scolaire passe à 14 ans, l'État obtient un certain contrôle sur la Banque de France, un office régularise les cours du blé au bénéfice des paysans...

S'y ajoutent des mesures symboliques, qui définissent une atmosphère et des espoirs: responsabilités ministérielles confiées à des femmes, sous-secrétariat aux loisirs, volonté d'ouvrir les musées aux foules, esquisse de maisons de la culture... Pourtant, cet élan se brise vite. Calomnies, déficit financier, polémique sur la non-intervention dans la guerre d'Espagne ont raison du gouvernement, que le Sénat renverse en juin 1937. Le radical Camille Chautemps tombe lui aussi, puis Blum, une seconde fois. Dès 1938, les radicaux gouvernent à nouveau avec la droite, et reviennent sur les 40 heures. Il reste du Front populaire une légende, rosé pour la gauche qui en mythifie l'action, noire pour la droite qui y voit la source de tous les maux du pays, y compris l'impréparation militaire de 1940, alors même que c'est lui qui, à côté de ses mesures sociales, a relancé une politique d'armement négligée par ses prédécesseurs.